

AVIS AU PUBLIC

COMPLEMENTAIRE

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

RELATIF AU PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN (PLUm)

Les modalités d'application du confinement annoncé par le gouvernement le 18 mars 2021 permettent la poursuite de la mise à disposition au public du dossier de Modification Simplifiée n°1 du PLUm en cours dans les conditions prévues initialement et dans le respect des gestes barrières.

Les personnes souhaitant se rendre sur les lieux de mise à disposition pour la consultation du dossier papier, devront s'assurer de respecter la réglementation en vigueur.

Pour rappel, la **mise à disposition au public du dossier relatif à la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme métropolitain**, est prévue pour une durée de **32 jours consécutifs, du lundi 15 Mars au jeudi 15 Avril 2021 inclus**.

Durant toute la durée de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée n°1, l'exposé des motifs, et le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées, ainsi que les registres permettant au public de formuler ses observations sont mis à disposition du public en communes aux jours et horaires indiqués sur l'arrêté Métropolitain du 03 février 2021.

Toute personne peut également s'exprimer, durant cette même période, par courrier adressé à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
Service de la planification
06364 NICE Cedex 4

Et par le biais d'un formulaire à remplir sur le site Internet de la Métropole Nice Côte d'Azur, à l'adresse suivante : <http://plum.nicecotedazur.org/>

Pendant toute la durée de la mise à disposition du public, le projet de Modification Simplifiée n°1, l'exposé des motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées, pourront également être consultés sur le site Internet de la Métropole Nice Côte d'Azur, à l'adresse suivante : <http://www.nicecotedazur.org>.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la Métropole Nice Côte d'Azur – Service de la planification (téléphone : 04-89-98-19-21 ou 04-89-98-20-44).